# Réforme des retraites, « Pacte écoles, collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels »
# C'est toujours NON !
# Tous-tes aux rassemblements le 31 mai,
# Tous-tes en grève le 6 juin !

Espérant nous faire tourner la page des retraites, le ministre Ndiaye a mis à l'ordre du jour du Comité Social d'Administration ministériel du 31 mai les décrets et arrêtés sur la « revalorisation » et le « pacte enseignant ». Le « pacte » est un dispositif qui ne répond en rien aux attentes des collègues. Loin de contribuer à la revalorisation attendue par toutes et tous, il va conduire à un alourdissement de la charge de travail des personnels, alors qu'une enquête de la DEPP a fait la lumière sur la réalité du temps de travail des enseignantes et enseignants (la moitié travaille plus de 43h par semaine) et que des chiffres de l'observatoire du bien-être confirment les conditions de travail difficiles pour la profession : la moitié des personnels est en état d'épuisement avancé. Dans le contexte de négociation des nouveaux plans d'action Égalité professionnelle dans notre ministère, où la demande sociale est forte, le pacte porte le risque avéré d'aggraver les inégalités femmes/hommes. D'autre part, le pacte va considérablement dégrader le fonctionnement des écoles et des EPLE et fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels. Nos organisations contestent le choix du déploiement des réformes à coup de pactes au risque de traitements inéquitables des élèves dans le service public d'éducation.

Cette stratégie est démultipliée pour la voie professionnelle où le Pacte est l'outil de mise en place de mesures contestables. Le projet de réforme des lycées pros dévoilé jeudi 4 mai, suivi des annonces du ministre de l'Éducation Nationale, concernant des fermetures imminentes de filières, a provoqué stupeur, angoisse et colère chez les personnels ; le calendrier est brutal sur les fermetures de filières tertiaires, d'ici 2026, laissant craindre des reconversions forcées. A rebours des besoins exprimés lors des mobilisations de cet automne, ce projet comporte de nombreuses mesures orientées vers l'insertion professionnelle au détriment des mesures scolaires. Nous refusons cette vision qui réduit l'enseignement sous statut scolaire à la seule employabilité immédiate.

Il s'agit d'un passage en force de la part du gouvernement, de la même manière que pour la réforme des retraites dont nous demandons toujours le retrait. Nos organisations refusent le Pacte et réclament dans l'immédiat le basculement de l'enveloppe du pacte dans celle prévue pour le Socle. Nous revendiquons de véritables augmentations salariales en particulier par l'augmentation du point d'indice pour tous les personnels dans ce contexte de forte inflation.

Nos organisations FSU, UNSA éducation, SGEN-CFDT, SUD éducation, CGT' éducation, CNT, SNUDI FO et SNFOLC appellent **les personnels à se réunir devant la DSDEN le 31 mai à 14h pour porter leurs revendications communes.**

Avec les confédérations et organisations syndicales interprofessionnelles, elles appellent les personnels de l'Éducation Nationale à être massivement en grève mardi 6 juin pour exiger l'abrogation de la loi sur les retraites !

Une Assemblée Générale « voie professionnelle » sera réunie le 6 juin 11h rotonde des association.